

DÉLIBÉRATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 juin 2024

> *Pôle de Buchy* > Siège social
252, route de Rouen, 76750 BUCHY

Nombre de Conseillers : **25**

En exercice : **25**

Présents : **21**

Pouvoirs : **1**

Absents : **4**

Nombre de votants : **22**

Numéro
B2024-06-17-061

Point de l'ordre du jour
20

Objet
**Sport-culture – Piscine
communautaire André
Martin – Activités et
événements ponctuels
de la piscine :
programmation
2024/2025 –
Délibération.**

Date de convocation
10 juin 2024

Affichage de la convocation
10 juin 2024

Rapporteur
Monsieur LEMETAIS

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 juin à 17h00, se sont réunis à la Mairie de Quincampoix, sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Patrice BONHOMME** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. NAVE Alain, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, Mme DURAMÉ Delphine, M. GUTIERREZ Denis, M. CAJOT, Mme THIERRY Nathalie, M. LEMETAIS Dany, M. OCTAU Nicolas, M. LEGER Bruno, M. BRUNET Bernard, M. GOSSE Emmanuel, M POISSANT Christian, M BONHOMME Patrice, M. SAGOT Pascal, M LESELLIER Paul, M HERBET Éric, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. MOLMY Georges

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. AGUADO Anthony a donné pouvoir à M. BOUTET Jean-Jacques

Membre absents excusés :

M. VALLEE Serge, M. VINCENT Philippe, M. ALIX Dominique

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Dany LEMETAIS, Vice-président en charge du sport, de la culture et de l'action sociale, qui rappelle que pendant la période scolaire, les éducateurs de la natation proposent un panel d'activités aux usagers de la piscine sous le vocable « Activités piscine ».

Le programme des « activités piscine » et le nombre de places par créneau pour la saison sportive 2024-2025 seraient les suivants :

Jour	Horaire	Intitulé	Nombre de places	Agés
Lundi	16h45/17h30	Aquaphobie jeune	10	7 ans et +
Lundi	17h30/18h15	Ecole de natation apprentissage	12	6-8 ans
Lundi	18h15/19h00	Ecole de natation perfectionnement	15	7-13 ans
Lundi	19h00/19h45	Entraînement adultes	30	+ de 15 ans
Mardi	11h15/12h00	Forme & santé senior	15	Adultes
Mardi	15H10/15H55	Gym aquatique douce	15	Adultes
Mardi	17h/17h45	Jardin aquatique	15	5-6 ans
Mardi	19h00/19h45	Gym aquatique tonique	35	Adultes
Mercredi	10h/10h45	Aqua ludique	15	4-5 ans
Mercredi	10h45/11h30	Ecole de natation apprentissage	12	6-8 ans
Mercredi	10h45/11h30	Ecole de natation perfectionnement	15	7-13 ans
Mercredi	13h30/14h15	Gym aquatique douce	35	Adultes
Mercredi	14h45/15h30	Ecole de natation apprentissage	12	6/8 ans
Mercredi	15h30/16h15	Ecole de natation apprentissage	12	6/8 ans
Mercredi	16h30/17h15	Jardin aquatique	15	5-6 ans
Jeudi	11h15/12h00	Archimède	10	Adultes
Jeudi	17h00/17h45	Ecole de natation perfectionnement avancé	15	7/14 ans
Jeudi	17h45/18h30	Ecole de natation apprentissage	20	6/8 ans
Vendredi	16h45/17h30	Ecole de natation apprentissage (la famille peut nager moyennant un droit d'entrée)	20	6/8 ans & Adultes
Vendredi	17h30/18h15	Gym aquatique douce	35	Adultes
Vendredi	18h15/19h00	Gym aquatique tonique	35	Adultes

Le programme des « événements ponctuels de la piscine » pour la saison sportive 2024-2025 serait le suivant :

A noter :

La réalisation des événements ponctuels proposés ci-dessous dépendent de la disponibilité des intervenants, et des possibilités de mises en place, et il est envisagé selon la révision de la grille tarifaire de la délibération n°B2024-06-17-056 :

Titre	Âge	Encadrants	Périodes	Tarifs	Remarques
Initiation Secourisme :	A partir de 14 ans	Encadrants : pompiers volontaires de Montville pour la partie secourisme et MNS pour la partie pratique dans l'eau	Un samedi matin Période : entre avril et mai sur le temps scolaire	Tarif B	Sur inscription (Savoir nager 25 m)
Animathlon : Défis en famille	A partir de 4 ans	Encadrants : Jeunes sapeurs-pompiers, MNS et personnels entretien	Un samedi matin Période : mi-juin	Tarif A	Sur inscription
Boum pour le collège de Montville	Niveau 6 ^{ème} ou 3 ^{me}	Encadrants : MNS	Vendredi soir, 2h environ, 17h-19h entre novembre et décembre	Tarif B	Sur inscription Paiement avant pour éviter l'afflux de billets
Aquazumba :	A partir de 15 ans	Encadrants : MNS formé	Mercredi juste avant les vacances de décembre,	Tarif A	Sur inscription Coût CCICV : 150€ pour l'encadrant
Plongée	A partir de 8 ans	Encadrants : un moniteur (niveau E1 minimum) pour une personne (en baptême)	Vacances avril (selon les disponibilités du club)	Tarif A	Coût CCICV : 180€ pour le gonflage des bouteilles
Projet de stagiaire BPJEPSAAN:	A préciser	A préciser	Entre février et juin	Tarif B	A préciser

Les membres de la commission réunis le 29 mai dernier ont émis un avis favorable pour cette programmation. Sous réserve de la bonne mise en place des évènements et de la disponibilité des intervenants.

Vu :

- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016, portant création de la Communauté de communes Inter Caux Vexin ;
- ✓ L'arrêté préfectoral en date du 8 mars 2019 et son annexe modifiant les statuts de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin ;
- ✓ La délibération 2020-09-14-053 relative aux délégations du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire, en date du 14 septembre 2020 ;
- ✓ L'avis favorable de la commission « service à la personne » en date du 29 mai 2024 ;

Délibération

- D'approuver le programme des activités « activités piscine » et « évènements ponctuels piscine » pour la saison sportive 2024-2025 tel qu'il est présenté.

Nombre de votants	22
Votes pour	22
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,

Éric HERBET



Le Secrétaire de séance

Patrice BONHOMME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20240617-B2024-06-17-061-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024